

## TARIFS IMPÔTS 2021 <sup>1</sup>

Types de déclaration	Date d'arrivée du dossier <sup>2</sup>		
	Au plus tard le 11 mars 2022	Du 12 au 25 mars 2022	À partir du 26 mars 2022
Standard (dépôt et/ou rencontre express incluse)	195 \$	205 \$	225 \$
Immeuble locatif, travailleur autonome, dépenses d'emploi (dépôt et/ou rencontre express incluses)	250 \$	260 \$	280 \$
Plus d'un immeuble locatif ou plus d'une entreprise et TP-1086	Frais jusqu'à 30 \$ par annexe supplémentaire		
Bénéficiaire de l'aide sociale, conjoint sans revenus <sup>3</sup> , enfant d'âge scolaire primaire ou secondaire <sup>3</sup>	105 \$	110 \$	115 \$
Étudiant aux études postsecondaires et personne « sage » <sup>4</sup>	130 \$	135 \$	145 \$
Personne décédée et déclarations de succession	Tarif des déclarations standards + tarification à l'heure des intervenants ci-dessous		
Immigration, émigration, déclaration de revenus et de biens étrangers (avec ou sans T1135)			
Disposition de résidence principale, d'immeuble ou de titres			
Pré et post faillite et autres cas particuliers			
<b>- (moins rabais de courtoisie)</b>			
Client fidèle des impôts 2020	20 \$		
<b>+ (plus frais additionnels)</b>			
Rencontre avec le conseiller en fiscalité (30 min) <sup>5</sup>	50 \$		
Rencontre avec la fiscaliste, Anick Bastien (30 min) <sup>5</sup>	90 \$		
Frais postaux	30 \$		
Chèque retourné sans fonds	55 \$		
Consultation fiscale, financière ou d'affaires	<p style="text-align: center;"><b>Tarifs à l'heure</b></p> <p>Fiscaliste senior : 175 \$ à 225 \$ / h                      Comptable senior : 140 \$ / h                      Conseiller en fiscalité : 95 \$ / h                      Technicien comptable : 65 \$ / h                      Personnel administratif : 65 \$ / h</p> <p style="text-align: center;">Consultants et collaborateurs externes : variable</p>		
Tri, compilation et saisie de feuillets ou reçus multiples <sup>6</sup>			
Compilation de données et validation et correction des données compilées (immeuble, entreprise, dépenses d'emploi, frais médicaux, etc)			
Acheminement de vos paiements et négociation d'ententes de paiements			
Déclaration de TPS/TVQ et du Registre des Entreprises (REQ)			
Optimisation si conjoint ou enfant traité ailleurs			
Reprise de vos déclarations courantes et passées à la suite d'erreur ou omission <b>de votre part</b>			
Prise en charge d'une vérification fiscale, d'une demande de documents ou d'une opposition auprès de l'ARC et du MRQ			
Toute autre intervention non spécifiquement mentionnée ni incluse			

<sup>1</sup> Comprend collecte des renseignements et livraison des déclarations par personnel administratif, saisie des données, recherche de conformité et d'opportunités d'optimisation fiscale par fiscaliste, impression, assemblage, archivage, transmission électronique TED ou papier, analyse des avis de cotisation (diagnostic seulement) et corrections en cas d'erreurs ou d'omissions de notre part.

<sup>2</sup> Le dossier doit être **complet aux dates limites** indiquées ou au plus tard 2 jours ouvrables après une demande de renseignements supplémentaires. N'attendez pas d'avoir vos reçus REER des cotisations valides pour 2021 effectuées en 2022 pour nous contacter.

<sup>3</sup> Lorsque l'autre conjoint ou un parent paye le tarif standard ou plus.

<sup>4</sup> Prestataires gouvernementaux (RRQ et sécurité de la vieillesse seulement).

<sup>5</sup> Les préparateurs ne sont pas formés pour commenter les questions de nature fiscale avancées. Le personnel administratif (dépôt et livraison express) n'est pas formé pour commenter les questions de nature fiscale.

<sup>6</sup> À titre indicatif : plus de 10 feuillets ou plus de 15 reçus et factures.